



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5100117

N/REF : 14/10/2025 15H42 C:000984 I:02705

V/Email reçu le Mardi 14/10/2025 a 15H42

CI 92 BD DES 2 CORNICHES

92 BD DES 2 CORNICHES
06300 NICE

IMMEUBLE : 92 BD DES 2 CORNICHES
06300 NICE

Saint-Jeannet, le 20 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RDC - MME HACHE : 06.71.62.54.84 SYNDIC BENEVOLE

MOTIF : PROBLEME EVACUATION WC AU RDC - UN PLOMBIER A DÉPOSÉ LE WC

Donneur d'ordre : Mme HACHE

LE 16/10/2025 A 08H00

DÉGORGEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE DU COLLECTEUR PRINCIPAL EU/EV A PARTIR DE L'ÉVACUATION DU WC. DÉPOSE PAR LE PLOMBIER.

APRES DÉGORGEMENT, CONTRÔLE CAMÉRA DU RÉSEAU PLUSIEURS MALFAÇONS CONSTATÉES SUR CE RÉSEAU.

- LA CANALISATION DN 40 QUI COMPREND DOUCHE ET LAVABO EST TROP PIQUÉE SUR LE RÉSEAU PRINCIPAL ET OBSTRUE ÉNORMÉMENT LE COLLECTEUR.

- ANCIEN REGARD DANS LA SDB QUI A ÉTÉ CONDAMNÉ A CE JOUR.

PRÉCONISATION : DÉTECTION DU PIQUAGE POUR EXTRACTION DE CELUI-CI PAR LE PLOMBIER.

INTERVENTION PRÉVUE DEMAIN MATIN.

LE 17/10/2025 A 08H00

SUITE INTERVENTION DE DÉGORGEMENT DU WC DE LA SDB SITUÉE AU N-1.

INSPECTION VIDÉO DU COLLECTEUR HORIZONTAL EU/EV A PARTIR DE L'ÉVACUATION DES WC POUR LOCALISATION DU PIQUAGE PÉNÉTRANT (DOUCHE+LAVABO).

NOUS CONSTATONS QUE LE COLLECTEUR GÉNÉRAL EN CONTRE-BAS DE LA VILLA EST DÉBOITÉ, LES EAUX USÉES S'ÉVACUENT DANS LA TERRE.

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 17/10/25 a 09H47 Mme HACHE

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,75	H.Véhi.HP/Minicureur 1 Opér.le 16/10	1	127,52	350,68
1,00	Forfait Insp.Télév./Déplac. le 17/10	3	360,00	360,00
0,50	Déplacement du 17/10	3		Pour mémoire

AZURI ASSAINISSEMENT DEPANNAGE SERVICES – SAS au capital de 3 000 €

100, route de la Baronne – 06640 ST JEANNET

RCS. GRASSE 512.777.178 – TVA intracommunautaire FR10512777178

Tél : 04 92 12 37 01 - contact@azuri.fr

IBAN : FR84 3000 2019 7600 0046 0157 J19 - B.I.C : CRLYFRPP



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5100117

TOTAL H.T.	710,68
T.V.A. a 10,00%	71,06
TOTAL T.T.C.En EURO	781,74

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN